L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI, 19 OCTOBRE 1894.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 19 Oct. 1894.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps beau; vents d'est à sud-est.

Température du 18 octobre 1894. Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	60	14
Midi	74	21
3 P. M.	76	23
6 P. M.	76	22

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Félix Coutry à Mlle Susan Moore; W. E. Cooper à Mlle Ada C. Barne; Angelo Gondolfe à Mlle Alma Desmare; Joseph H. Gormila à Mlle Annie H. Giffney; John H. Lemothe à Mlle Mary O. Prades.

NAISSANCES—Mmes Paul Lagrange, une fille; Wm Blake, une fille; Joseph Back, une fille; A. Batina, une fille; Frederick Hoffman, une fille; Jos. B. Higgins, une fille; Fischer, une fille; Edward Vas, une fille; Geo. T. Whitaker, une fille; Robt. E. L. Whitaker, un garçon; Walter Shelvey, un garçon; Richard Weingate, un garçon; Daniel Sautry, un garçon; Alex. J. Robinson, un garçon; Frederick Sherrer, un garçon; John F. Henry un garçon; Jacob Wasmirth, un garçon.

DÉCÈS—Margaret Muss, 7 jours, coin Mary et Quatrième; Veuve Manuel Infantes, 45 ans, 481 rue St-Claude; Mme Hannah Hiller, 2 ans, 230 rue Camp; James E. Bannon, 28 ans, 187 rue Palmyre; Mary A. Feiler, 4 ans, 14½ rue Sud Villeré; Mme Alice F. Curry, 22 ans 700 rue Bourgogne; A. M. Perriero, 31 ans, 106 rue St Antoine; Mary Foote, 10 mois, coin Dorgenois et Banks; Thomas F. Crawford, 41 ans, 72 rue Chartres.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

Héritiers de T. Huberman au Firemen's Building Association, une portion de terre bornée par les rues Deuxième, Barthe, Clinton et Lowerline, $900.

Même acquéreur à Mme J. Hartman, même propriété, $600.

D. Varges et al à H. Kearmen, une portion de terre bornée par les rues Chippewa, Harmonie, Pleasant et Annonciation, $1,200.

W. A. Dickson à E. T. Delaupe, une portion de terre bornée par la Grande Route St-Jean et les rues Dupré, Gayoso et Lepage, $300.

S. Reinach à B. F. Albertson, deux terrains bornés par les rues Nashville, Prytanée, Perrier et Eléanore $700.

Le même à Mme J. R. Lund, deux terrains dans le même îlet, $700.

Mme J. J. Farney à P. Gallagher, un terrain borné par les rues Tonti, St Philippe, Dumaine et Rochebiave, $1,700.

E. Dresnet à Mme T. A. Clayton, trois terrains bornés par les rues Canal, Clark, Hagan et Dunane, $2,000.

Veuve G. F. Strume à H. Frele, un terrain borné par les rues Marais, St-Claude, Félicianna et Montégut, $125.

L'Etat à W. A. Dickson, un îlet borné par les rues McDonough, Doodruff, State et Joseph; aussi, un îlet borné par les rues Hawes, Baldwin, Bloomingdale et Nashville; un îlet borné par les rues Yorke, Bloomingdale, Nashville et Mustrum, $56.

Cour Civile de District.

—Judah Hart vs Lillie Knight. Action en recouvrement de $5,220; procès exécutoire.

—John B. Henry Jr, vs Western Lumber Co. Ltd. Réclamation d'un morceau de terre.

—Anheuser Busch Brewing Co. vs Valerio Zorich. Action en recouvrement de $200 sur un billet à ordre.

—Simmonds Manufacturing Co. Ldt. vs la Ville de la Nouvelle-Orléans. Action pour enjoindre la vente de certaines marchandises.

—P. J. McMahon vs T. J. Cooke. Mise sous séquestre d'une somme de $200.

—Jacob Stentz vs Peter Bordenave, réclamation de $229 97 sur un compte courant.

—*In Re* H. H. Hudson demande à être mis en possession de certaines marchandises.

—Dans l'affaire d'Eugène Joseph Knight, un inventaire a été ordonné.

Deuxième Cour de Recorder.

Geo. Kock, $5 ou 10 jours.

Meterano Bilelli, S. Ruello, B. Martino, Peto Brothers, Tony Cascarpe, C. Konmeker, violation de l'ordonnance No 6,022, $5 ou 10 jours.

J. Lacoste, vente de lait adultéré, $5 ou 10 jours; Léon Ducasse, même délit, $2.50 ou 10 jours.

Chow Sen, larcin, acquitté.

Hôtel de Ville.

Les comités du Conseil municipal dont les noms suivent sont convoqués pour ce soir: Ordre public, Ponts et Chaussées, Améliorations publiques, Police et Bâtiments publics.

—Le corps de police a touché hier son traitement semi-mensuel d'octobre.

—La lettre suivante a été envoyée au président de la compagnie du chemin de fer de Carrollton:

M. Joseph Lenes, président du N. O. & C. R. R. Co.

Cher monsieur,

J'ai remarqué hier soir, une énorme cavité sur le terrain neutre à l'intersection des rues St-Charles et Calliope, entre les rails de votre chemin de fer.

Je sais que vous vous livrez à de constants efforts pour que votre voie ferrée soit en parfait état, néanmoins j'estime qu'il est bon de porter le fait à votre connaissance et de vous prier de faire faire la réparation nécessaire dans le plus bref délai possible.

Respectueusement,
P. FARRELL.

Bureau de Santé.

Le Bureau de Santé s'est réuni hier soir sous la présidence du Dr Patton.

Etaient présents: MM. Dr Pratt, Kells, Formento, Walmsley, et M. Odenheimer, MM. Metz, Wheeler, Hayward et le juge McGloin.

Lecture a été donnée des rapports des officiers sanitaires dans les ports de l'Amérique Centrale.

MM. O. Hanny et H. L. Gardner sont nommés inspecteurs des viandes au People's Slaughterhouse, sous le Dr Wheeler.

Le Dr Hayward a fait un rapport sur un cas de diphthérie à bord du steamship Hudson. Le malade n'a été admis dans aucun des hôpitaux de la ville.

Lecture est donnée d'une lettre relative au changement de local du Convalescents' Home, qui sera établi au No 943 de l'avenue Howard.

Rapport sur l'état financier du board.

Rapport du Dr Hayward.

Cent dix-neuf échantillons de lait ont été trouvés satisfaisants, et quinze au-dessous de la moyenne.

28 cas de diphthérie ont été signalés, 16 parmi les blancs et 12 parmi les nègres, dans les 1er, 2me, et 3me districts. Il y a eu 2 cas de scarlatine. Les inspecteurs signalent des améliorations apportées au système de combustion des immondices. On a construit un double fourneau et établi de nouvelles chaudières. L'incinération est presque complète.

Le rapport relatif aux travaux des égouts, annonce qu'ils n'avancent que très lentement.

L'eau manque partout en ce moment, surtout sur le derrière de la ville où l'on a ordonné l'ouverture de cinquante bouches à incendie. Le Dr Formento prétend que ce nombre est insuffisant.

Le Dr Hayward annonce que la bâtisse connue sous le nom de "L'Arche de Noé" a été démoli.

Plusieurs personnes se plaignent que leurs effets ont été endommagés par le procédé de désinfection en usage à la quarantaine.

Plusieurs représentants de la Viola Sugar Refining Co. ont eu un entretien avec les membres du Board relativement à la décoloration de la mélasse. Ils prétendent avoir trouvé un procédé nouveau et déclarent qu'ils soumettront quelques échantillons au chimiste municipal.

Le Gouverneur McKinley.

Une dépêche reçue de Columbus, O., dit que l'ordre est à peu près rétabli dans l'Etat, et que très probablement le gouverneur McKinley pourra tenir la promesse faite aux républicains de la Louisiane, de venir prononcer samedi un discours à la Nouvelle-Orléans.

On sait que l'Auditorium a été proposé et accepté et que c'est là que le discours sera prononcé et l'orateur se décide à nous rendre visite.

Privilège refusé.

Le sous-comité du conseil composé de MM. Foster, Crimen, Barras, Marc, Dickson, Louque et Noel, lequel avait mission de faire un rapport sur la demande faite par la compagnie de chars de Carrollton pour obtenir le privilège de prolonger ses lignes jusqu'au fleuve, a décidé de refuser ce privilège à la compagnie.

La ligne ne sera prolongée que jusqu'au pied de la place de la Liberté et non jusqu'au ferry, mais si jamais la N. O. Traction Co. obtient l'autorisation de traverser les voies ferrées de la ligne de Louisville-Nashville, semblable privilège sera accordé à la compa…

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Tentative d'Evasion.

Greasy Jim et sept autres prisonniers, tous gens de couleur, ont tenté hier matin à 4 heures et quelques minutes, de s'évader de la prison de paroisse. Ils ont été bien près de réussir et ne doivent leur échec qu'au passage d'un Italien, Antonio Chareta, qui habite dans le voisinage de la prison au moment où les détenus mettaient la dernière main à leur ouvrage, les a surpris et dénoncés.

En passant rue Ste Anne, Chareta a entendu des coups frappés à la muraille de la prison. Il s'est arrêté un instant, et bientôt a vu une moitié de brique tomber sur le trottoir. Comprenant ce dont il s'agissait, il a fait le tour de la bâtisse et a prévenu le gardien de nuit, qui à son tour a prévenu la police du 4me precinct.

Les geôliers Duggan et Provenzano ont été réveillés. Ils se sont armés et tandis que la police se rendait rue Ste-Anne, avec l'intention de tirer sur le premier qui tenterait de s'échapper, les geôliers ont gagné la cour au fond de laquelle, dans un appartement donnant sur une vieille galerie qui tient à peine debout, les prisonniers étaient au travail.

La porte était fermée à clef, mais par un trou, il était facile de se rendre compte que les nègres étaient nombreux. Duggan a passé le canon de son revolver par le trou et a fait feu. Il a tiré une seconde fois, mais les deux balles n'ont pas porté. Il a voulu tirer une troisième fois et une quatrième fois, celle-ci sur Greasy Jim, mais l'arme a raté.

Duggan dit que si la cartouche eut été bonne, l'affaire de Greasy Jim eut été réglée. C'est en effet Greasy Jim, dont le nom rappelle les longues recherches de la police, après le meurtre de l'agent Cotter, qui était à la tête du mouvement. Les prisonniers, voyant leur plan découvert, ont demandé à se rendre et se sont laissé passer les menottes et emmener dans des cellules d'où il leur sera difficile de sortir.

Tandis qu'on les emmenait, Greasy Jim a levé les deux poings en l'air dans l'intention d'assommer Duggan, mais Provenzano qui avait aperçu le mouvement, lui a appliqué le canon de son revolver à la tête et lui a dit qu'il allait lui brûler la cervelle. Greasy Jim a baissé les bras, et s'est laissé emmener tranquillement.

Le shérif est étonné que les prisonniers n'aient pas attaqué les gardiens de nuit qui ne sont pas armés. Lorsque ils ont été découverts les détenus étaient bien près de gagner la rue. Il ne leur restait plus que quelques briques à enlever, et ils seraient descendus dans la rue, à l'aide d'une corde improvisée avec des couvertures coupées en bandes.

Des trous avaient été pratiqués dans les diverses cellules, et les prisonniers après avoir gagné la cour, s'étaient rendus dans un appartement situé au fond de la cour, et dont une des murailles une fois percée, devait leur donner accès à la rue.

Au nombre des prisonniers se trouvait un autre nègre accusé de meurtre et plusieurs individus condamnés pour vol et autres délits, à des peines variant de un à trois ans de prison.

Affaire Klotz.

Le jugement de l'affaire Klotz a subi hier matin un nouveau délai lorsque à l'ouverture de la séance, M. Lionel Adams a protesté contre le choix des cinq jurés qui manquent pour compléter le jury d'après la liste supplémentaire ordonnée par le juge Moïse sous prétexte qu'elle avait été composée irrégulièrement, qu'il n'y avait pas dans la roue les 1,000 noms réglementaires. Le juge Moïse n'a pu qu'approuver l'attitude de l'avocat de la défense et ordonner la formation d'une nouvelle liste. Les jurés choisis la veille ont été enfermés jusqu'à 7 heures du soir et la séance a été ajournée à cette heure.

A l'ajournement de la séance, le jury ne se composait encore que de huit membres, qui ont été enfermés pour la nuit.

Tentative de suicide.

C. Revenier, un employé, qui se rendait à la Nouvelle-Orléans, où il habite au No 62 de la rue Toulouse, a tenté de se suicider dans le train avec de l'opium. En arrivant dans le voisinage de Hattiesburg, il a remis sa montre au conducteur du train en lui disant qu'il allait mourir. Il s'est affaissé presque immédiatement. Les soins nécessaires lui ont été donnés et il a été ranimé.

On a trouvé dans sa poche une lettre dans laquelle il était menacé de poursuites et qui indiquait que ses comptes n'étaient pas en règle. Revenier, qui est employé par MM. Pozzi frères, leur a toujours donné entière satisfaction, et ils disent que ses comptes sont en règle.

MENUS FAITS.

—Par suite d'une fuite qui s'était déclarée à un tuyau à gaz dans l'épicerie de MM. Brunett & fils, coin Robertson et Ste-Anne, une explosion s'est produite hier lorsque l'on a voulu allumer le gaz et la bâtisse a été endommagée pour $10.

—Le feu a causé hier matin à 4 heures pour $250 de dommages à la cuisine d'un immeuble situé rue Cambronne près Quatrième. Les pertes sont couvertes par les assurances.

—Chacun y met du sien en ce moment pour conserver à la Nouvelle-Orléans le commerce des fruits. La compagnie de charbon Galloway a offert à la compagnie de l'Illinois Central de fournir le charbon à meilleur marché qu'elle ne l'avait fait jusqu'ici.

—Hier à 5 heures 30, par suite de la friction de certaines pièces d'une machine, le feu a été mis à un lot de coton au troisième étage des Lane Cotton Mills, coin Valence et Tchoupitoulas. Dommages, $25.

—A 4 heures 30 P. M., en se penchant sur la balustrade d'une galerie, rue Decatur, No 367, Catherine Lena, une Italienne de 24 ans, a perdu l'équilibre et est tombée d'une hauteur de vingt-cinq pieds, se foulant le pied droit.

—A midi, le feu a causé $25 de dommages au No 260 de la rue Poydras, chez Mme Ashbey qui, en voulant éteindre les flammes, a été brûlée aux mains. En répondant à l'alarme, le wagon du corps de sauvetage a fait collision, coin Girod et Remparts, avec une voiture de tuyaux et un des chevaux du premier véhicule a été blessé.

HOMMAGE A VILLEMIN.

M Bergeron a donné lecture, à une récente séance de l'Académie des Sciences, d'un discours prononcé à Bruyères-en-Vosges, par M. le professeur Kelsch, directeur de l'école de santé militaire de Lyon, à l'occasion de l'inauguration de la statue élevée à ce savant dans sa ville natale. On sait que Villemin a, le premier en 1865, montré que la tuberculose était une maladie virulente, contagieuse et transmissible, fait ressortir les liens de parenté qui l'unissent à la tuberculose et frayé par sa découverte la voie à Koch qui isola plus tard le bacille de cette terrible affection.

L'Académie a écouté cette lecture avec la plus religieuse attention et s'est associée tout entière par ses applaudissements répétés aux sentiments élevés exprimés dans son excellent travail, par le savant directeur de l'école de Lyon.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient falsifiant.

40 ANS D'EXPÉRIENCE.

BULLETIN Télégraphique.

LA SANTE DU CZAR.

Son état empire et la nouvelle fait sensation à Londres.

St-Pétersbourg, 18 octobre—On annonce que l'état du czar a empiré: que les symptômes de débilité et de faiblesse du cœur sont plus marqués. Les deux frères du malade se sont rendus aujourd'hui à Livadia. Une dépêche annonçant la gravité soudaine de la maladie de l'empereur a été envoyée hier à Darmstadt et en réponse les grands ducs Serge et de Hesse Darmstadt, ainsi que leur sœur ont annoncé qu'ils partaient pour St-Pétersbourg.

On craint qu'il ne faille s'attendre d'un moment à l'autre à la fin et on se préoccupe des conséquences de la mort de l'auguste malade.

St-Pétersbourg, 12 octobre—Une dépêche annonce que les médecins du czar ont abandonné le projet de l'emmener à Corfou.

Londres, 18 octobre—La nouvelle de la gravité de l'état du czar a fait sensation ici. On pense que la fin est plus proche qu'on ne veut l'avouer et que l'on tient secrète la véritable condition du malade. On lit entre les lignes et l'on déduit de l'abandon du voyage à Corfou, que le czar est incapable d'en supporter les fatigues.

Les Troubles de l'Ohio.

Columbus, O., 18 octobre—Le nègre Jasper Dalby a été enfermé ce matin à 7 heures, au pénitencier. Il était escorté par le shérif Cook et la garde nationale de l'Etat. Le prisonnier a été emmené de la gare au pénitencier avec les plus grandes précautions, car pensait que certaines personnes, faisant partie de la bande qui voulait lyncher le prisonnier, avaient l'intention de faire usage de la dynamite, aussi la vigilance ne s'est-elle pas relâchée un seul instant.

Les soldats qui n'étaient qu'une centaine environ, ont tenu tête pendant près de 15 heures à plusieurs centaines d'individus. Lorsque sont arrivés les renforts attendus, les troupes ont formé le carré et le nègre a été placé au centre et emmené ainsi à la prison.

Le prisonnier prétend qu'il est innocent mais qu'il s'est déclaré coupable, parce qu'on lui avait dit que c'était le seul moyen d'échapper à la vengeance populaire.

On se plaint du délai apporté dans l'envoi des troupes, et une enquête a été ouverte pour savoir si ce retard est attribuable aux compagnies de chemin de fer ou aux troupes elles-mêmes.

On prétend que si les troupes étaient arrivées plus tôt on aurait peut-être épargné la vie de personnes qui ont été sacrifiées pour le rétablissement de l'ordre.

Tentative de vol.

Pittsburg, Pie., 18 octobre—Des bandits ont tenté hier soir de détrousser un train de la ligne de l'Ohio and Baltimore R. R. A 8 heures du soir, le train a fait éclater près de Bessell, une cartouche de dynamite. Un des wagons a été démoli. Il n'y avait que peu de voyageurs à bord et personne n'a été blessé.

On a acquis la certitude que le but des individus qui se sont livrés à cette tentative était de faire dérailler l'express qui transportait la malle, mais ils ont fait erreur et ont placé la cartouche avant le passage du train qui se rendait dans l'Est, au lieu d'attendre le passage du train de l'Ouest.

Chine et Japon.

Tien Tsin, 18 octobre—Une dépêche reçue de Port Arthur, dit que les Japonais ont abandonné Thorntorn Haven et se sont rendus à Ping-Yang, où ils fortifient leur position. On prétend parmi les natifs qu'une grande bataille a été livrée dans le nord de la rivière Yalu, mais on n'a pas de détails. Les autorités prétendent n'avoir pas connaissance de semblable engagement.

Explosion.

New York, 18 octobre—La chaudière d'une distillerie illicite, a fait explosion rue Clinton et une femme du nom de Pauline Bosuk, a été brûlée, ainsi que sa fille. Le mari qui est probablement le propriétaire de la distillerie, a pris la fuite après l'explosion, abandonnant sa femme et son enfant à leur sort. La distillerie était établie à un îlet d'un poste de police.

Le Gouv. McKinley.

Columbus, O., 18 octobre—Le gouverneur McKinley a été occupé toute la nuit par le fait des troupes qui viennent de se produire dans l'Etat de l'Ohio. Il est resté en communication constante avec l'adjudant-général.

Le gouverneur dit qu'il ne quittera pas l'Etat avant que l'ordre ne soit complètement rétabli. Il a rappelé les troupes et a reçu un télégramme par lequel il a été informé qu'il aurait l'approbation de tous les citoyens amis de l'ordre et soucieux de la réputation de l'Etat, pour l'attitude qu'il a prise dans cette circonstance.

Dans une Salle de Bain.

Sea Cliff, (Long Island) 18 octobre.—Les cadavres d'Elliott Titus, âgé de 24 ans, et Marie Duff, âgée de 23 ans, ont été trouvés dans une cabine de bain appartenant au père de la jeune fille. Titus s'était tiré un coup de revolver à la tête, après avoir tué la jeune fille avec du chloroforme. Ils étaient fiancés et devaient se marier prochainement. Mardi, ils ont été faire une promenade et n'ont pas reparu. On pense que le jeune homme a agi sous l'empire de la folie.

En Grève.

Jacksonville, Fde., 18 octobre—Une dépêche de Tampa, annonce que les fabricants de cigares de la fabrique de Gonzales et Moerat, se sont mis en grève et qu'armés de bâtons ils se sont rendus aux autres manufactures. A midi les grévistes étaient plus de mille. Les propriétaires des fabriques disent que la grève est due à l'élément anarchiste qui se trouve mêlé aux ouvriers. On pense que la grève va devenir générale avant ce soir et on a pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre.

Brûlés.

Pittsburg, Pie., 18 octobre—Une explosion de grisou a eu lieu dans la mine Shaner à Shaner, Pie. Six mineurs italiens ont été brûlés, dont un mortellement.

Les Femmes au Colorado.

Washington, 18 octobre—Les femmes du Colorado vont voter pour la première fois au mois de novembre, à l'occasion de l'élection d'Etat. Elles prennent un grand intérêt à la politique. Les trois partis, républicain, populiste et démocrate, ont leurs candidats féminins. Les femmes tiennent des réunions publiques, auxquelles des discours sont prononcés par des orateurs des deux sexes. On pense que le vote des femmes sera presque égal à la population féminine de l'Etat.

L'Hon. Mercier.

On apprend de Montréal que l'ex-premier ministre Mercier est dans un état …

Bagarre.

On a arrêté à la station de Pacrot le nègre Wm Dolby, qui il y a quelques jours a outragé Mme Boyd, âgée de 55 ans. Il a été traduit devant le tribunal et condamné à 20 ans de pénitencier. Une bande d'individus s'est réunie autour de la prison, dans le but de s'emparer du prisonnier et de le lyncher.

Le shérif a été obligé d'appeler une compagnie de milice et cet acte n'a eu pour effet que d'augmenter la fureur de la foule.

Celle-ci a essayé d'arracher le prisonnier aux mains de ses gardiens, mais ceux-ci l'ont vaillamment défendu avec leurs fusils et leurs bayonnettes. Après le jugement, il a été impossible d'emmener le prisonnier au milieu de la foule, qui en voulait à sa vie, et on n'a pas pu l'embarquer pour le pénitencier. Le Col Colt a prononcé une allocution dans laquelle il a exhorté les manifestants à rentrer dans le calme et à retourner chez eux.

Ses propos ont été accueillis par des cris railleurs et le condamné s'est presque évanoui de peur. Les manifestants ont tenu Colby et ses gardiens prisonniers jusqu'à 7 heures de l'après-midi et ont alors tenté l'attaque de la prison. La milice la repousse tout d'abord sans faire usage de ses armes, mais à la seconde attaque, les soldats ont fait feu sur la populace. Trois personnes ont été tuées, trois mortellement blessées et six atteintes moins grièvement.

On a demandé l'envoi de renforts de Cincinnati, de Columbus, Chillicothe et plusieurs autres points. On craint en effet une nouvelle attaque, et il est impossible de prévoir la gravité des complications qui peuvent surgir. Lorsque la foule a été obligée de se disperser, sous les coups de feu des soldats, elle s'est retirée en poussant des cris de vengeance et en conseillant de faire subir aux soldats le sort qu'elle réservait au prisonnier. Les troupes de Cincinnati sont arrivées sur les lieux et leur présence a eu pour effet de calmer un peu l'ardeur belliqueuse des manifestants.

Une dernière dépêche dit que le calme est complètement rétabli et que le village a repris son aspect accoutumé.

Le Roi de Servie.

Une dépêche de Postdam dit que le roi Alexandre de Servie, qui est maintenant âgé de 18 ans, est arrivé de Buda-Pesth afin de rendre visite à l'empereur Guillaume. De grands préparatifs avaient été faits pour sa réception, ce qui laisse à penser que cette visite a une certaine importance politique.

La gare était admirablement décorée et une garde d'honneur a reçu le roi sur la plateforme, où se trouvait l'empereur avec son état major. Guillaume a fait à son visiteur un accueil très cordial et après l'inspection de la garde d'honneur, leurs Majestés se sont rendues au Palais, où a été donné un grand dîner de gala. L'empereur a bu à la santé du roi Alexandre, et celui ci après quelques paroles de remerciements pour la réception qui lui était faite, a poussé trois hourrahs pour l'empereur et la famille impériale. Le dîner a été suivi d'une réception.

France.

On écrit de Paris que l'*Estafette* prétend que l'ultimatum de la France a été envoyé à Madagascar, par M. Le Myre de Villers, le commissaire spécial de la France dans l'île. La France demande à exercer un protectorat exclusif sur le pays et veut établir une garnison permanente à Antananarive. Un délai de huit jours a été accordé au gouvernement de l'île pour répondre à cet ultimatum.

Afrique.

Beaucoup d'habitants de la section de la Baie de Delagoa s'embarquent pour Natal. Les autorités portugaises de Lorenzo Marquez, sont complètement découragées. Les navires anglais ont débarqué leurs marins pour protéger leurs nationaux. Des renforts vont être envoyés des localités voisines, mais il sera très difficile de les amener jusqu'à la côte, car toutes les communications par voie ferrée, avec la ville assiégée, sont interrompues.

Le Czar.

Les médecins ne sont pas très d'accord sur la nature de la maladie du czar, mais ils avouent que son état est très grave. Il souffre non de la maladie de Bright mais d'une tumeur au rein gauche. Le docteur Zaccharin a informé le czar que cette tumeur a un caractère cancéreux.

Si tel est véritablement le cas, il faut s'attendre à un résultat fatal de la maladie d'ici à quatre mois. Le czar passera la nuit de mercredi prochain à Constantinople, en se rendant à Corfou. Plusieurs vaisseaux sont déjà prêts à l'escorter pendant la traversée du détroit des Dardanelles.

En Allemagne.

La disparition d'un marchand de cuir de Hambourg, vient de faire sensation dans cette ville. Ses quatre enfants ont aussi disparu, et le corps de l'un d'eux a été retrouvé sur les bords de l'Elbe.

On pense que l'on est en présence d'un cas de meurtre et de suicide.

Afghanistan.

Le bruit court que l'émir l'Afghanistan est mort. On prétend qu'à son lit de mort il a recommandé à son fils aîné de rester toujours l'ami des anglais.

Duel au couteau.

On apprend du Mex que que un duel au couteau a eu lieu entre deux prisonniers à la prison de Belem, l'un un nommé Adams de la Nouvelle-Orléans, l'autre un nommé Spencer. Tous deux se sont infligé plusieurs blessures, mais aucune d'un caractère grave. On a été obligé de les enfermer séparément.

Amérique Centrale.

Le gouvernement du Guatemala annonce qu'il a découvert un projet de révolution dans lequel sont impliqués plusieurs mexicains.

Colombie.

Les employés au déchargement des navires sur les quais de Colon se sont mis en grève et ont refusé de travailler pour 45 cents par jour.

On s'est assuré les services de nouveaux ouvriers, et les grévistes profèrent des menaces.

Incendie et cyclone.

On écrit de St-Domingue qu'un cyclone vient d'y détruire 700 maisons et qu'il a endommagé la récolte de café, à Hayti.

On dit que le général Hyppolite se prépare à résister à une nouvelle rébellion et qu'il a déjà fait punir ceux qui en ont conçu le projet et qui sont à la tête du mouvement.

En Orient.

Cent quinze mille Japonais sont campés près du promontoire de Regent's Sword. Ils attendent un moment favorable pour marcher en avant.

Le beau-père de l'empereur de Chine a pris le commandement du poste militaire le plus important de l'empire.

UNE REINE MALGRÉ ELLE.

Une reine malgré elle, le fait est assez rare pour qu'on le signale. La reine en question s'appelle Margaret Young et son empire s'étend sur l'archipel des Manua, situé dans le sud de l'océan Pacifique. Les excellents sauvages qui habitent ces îles la considèrent comme une déesse, et les honneurs exagérés dont ils l'entourent lui font trouver un peu lourde cette double couronne de la divinité et de la royauté. Elle ne doit jamais voir une figure d'homme; seul, le grand chef est admis à l'approcher. Il lui est interdit de marcher et lorsqu'elle a fantaisie de faire une promenade, elle sort en litière, respectueusement portée sur les épaules de ses filles d'honneur; mais, en cette circonstance, l'ordre est donné aux naturels de s'enfermer dans leurs cases et de n'en pas sortir, sous peine de mort. La reine Margaret s'ennuie, néanmoins; elle voudrait quitter l'île et son importune dignité. Elle a pris pour confident de ses peines le capitaine Luttrell, de la barque *N.-Almy*, qui, un jour, débarqua dans l'île, et, tenu lui-même pour un dieu vu sa couleur, eut permission de l'aborder; mais elle omit de dire au capitaine par suite de quelles aventures elle gagna sa couronne; l'histoire n'en sera sans doute jamais connue.

A LOUER.

La confortable maison, 90 rue du Quartier, convenable pour une famille; ayant tous les agréments désirables. S'adresser à M. Emery Du… 18 oct—

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:25 am	No 6 Fast Mail..7:40am
No 7 Coast Acc.8:55am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00pm	No 8 Coast Acc.3 25 pm
No 5 F's Mail.10:25pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..8:50pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited......11:30am
No 1, Fast Mail.8:30am	No 2, Fast Mail.6:00pm
No 33 Exc. dimanche.......8:25pm	No 34 Exc. dimanche........7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.......10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.......4:00pm
No 21, Vicksburg Express......5:50 pm	Vicksburg Express......7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.12:50 pm	No 2 Limited...3:30pm
No 3 Fast Mail.6:30am	No 6.........8:30am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..9:15am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...6:05pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9:10am
California Ex. 10:55am	San Antonio.....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Excursion le dimanche seulement.	
No 9........6:40 pm	No 10........8:06 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7........8:30 am	No 8..........3:45 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
" 4:15pm	" 5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache....9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7.15am
Shell Beach.....9:40 am	Pte-la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.........6:05 pm	Alger.........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, viz, the cyclonic (against the sun), with low barometer, and the anti-cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling, while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 53° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

REVIEW OF JUNE.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time. North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7-9, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression, 29.40 ins., was central near latitude 50° N., longitude 21° W. It moved about ENE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong, lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28.82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 8th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9-10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 39° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared towards Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies: Saint-Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Nasparti and Ououkinsh Inlets.
1429. Brazil: Port Victoria and Espirito Santo Bay.
1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Suquash, Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1438. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn and Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.
782. Coast of Italy: Taranto and Gallipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994, 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan: Kangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makin or Pitt's Island and Tara-tara or Tonching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 19 OCTOBRE 1894.

Grand Lake—LOUISE HARVEY, à 9 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M
Haut du fleuve—ALVIN, à 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Steamship ang Inventor, Gemline, Liverpool.
Steamship am Rover Colombo, Ceiba, etc.
Steamship norv Gambetta, Weltzer, Bélise.

ARRIVÉS.

Steamship norv Breiford, Eckeland, Bocas del Toro.

BATEAUX A VAPEUR.

Paul Tulane, Sweeney, Caire.

Arrivages de produits.

CAIRO—par steamer Paul Tulane—4 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—276 sacs riz brut
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—56 sacs riz brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—309 balles coton
N. ORLEANS & NORTHEASTERN R.—901 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—9723 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—5096 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—4832 balles coton 903 barils sucre 3716 sacs riz brut

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Sud, Higgins.........parti 11 oct
Goélette Anna M. Stammer, Stilphen.....parti 30 sept
Steamship Knickerbocker, Halsey...parti 12 oct
Steamship El Mar, Grant.....parti 13 oct

LIVERPOOL.

Steamship Wm Cliff, Fast.......parti 6 oct
Steamship Astronomer, Wallace.....parti 6 oct
Steamship Vesta, Brown......parti 6 oct
Steamship Yucatan, Japha.......parti 19 sept
Steamship Floridian, King........parti 26 sept
Steamship Governor, —.......parti 26 sept
Steamship Merchant, —.....parti 29 sept
Steamship Electrician, Shaw.....parti 15 sept
Steamship Texan, Bertie.......parti 5 sept
Steamship Costa Rican, Kelly.....parti 18 août
Steamship St Irene, —......parti 2 octobre
Barque Hans, Lonander.....partie 14 sept
Steamship Barbadian, Highton.....parti 14 oct

LONDRES.

Steamship Etiola, Legg.......parti 22 sept
Barque Santa Anna et Maria, Campasador.....partie 30 août

HAMBOURG.

Steamship Cremo, Lord......parti 24 sept

GLASGOW.

Steamship Austrian Prince, Burgess.par. 5 août

HARTLEPOOL.

Steamship Havestoe.......parti 27 sept

SHIELDS, ANG.

Steamship Malabar, —......parti 6 oct
Steamship Gondolia, —.....parti 8 oct
Steamship Somerhill, —......parti 2 oct
Steamship Alcedone, Franks......parti 11 oct
Barque Pallas, —......partie 26 sept

MARSEILLE.

Barque Adele, Stefanovich......partie 5 sept

IPSWICH.

Barque Italia, Jaccarino......partie 22 août

PENARTH.

Steamship Lord Charlemont Parker..parti 2 oct

CURACAO.

Steamship Costa Rican, Kelly.....parti 7 sept

HAVRE.

Steamship Colonia, Lequeaux.....parti 29 sept

COLON.

Steamship Texas, Bertie.......parti 24 sept

ST-KITTS.

Steamship Asturian Prince, Burgess.par 21 sep

GREENOCK.

Navire Stallwart, Cann.......parti 29 sept

RIO DE JANEIRO.

Steamship Imperial Prince, —......parti 29 sept
Steamship Halley, Walsh.......parti 29 sept
Barque Nanny, Schultz.......partie 26 sept

PALERME.

Steamship San Giorgio, Javello......parti 27 sept

BORDEAUX.

Steamship Colonia, Lequeux.......parti 1er oct

PHILADELPHIE.

Goélette William Johnson, Lee.......partie 2 oct
Goélette Ida C Southard, Blake.....partie 4 oct

VERA CRUZ.

Steamship Texan, Bertie......parti 6 oct

GÊNES.

Steamship California, Mitchell......parti 19 sept

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Erie, Taylor.......parti 29 sept

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Alicia	Liverpool	3e dist. 29
Antwerp City		rue 6e
Aransas	Havane	Alger
Bessel	Liverpool	1er dist. 20
Cambay	Brême	1er dist. 21
Castlegate	Continent	rue 7e
Cedar Branch	Brême	1er dist. 22
Cheruskia	Hambourg	1er dist. 27
City of Dallas	Belise	Alger
Constance		rue 6e
Coniscliffe	Brême	5e dist
Czarina	Philadelphie	canal Harvey
Delano	Manchester	rue 3e
El Sol	New York	Alger
El Rio	New York	Alger
[illegible]	Trieste etc	rue 6e
Gadditano	Liverpool	3e dist. 27
Guido	Liverpool	1er dist. 22
Hudson	New York	2e dist. 2
Imaum	Havre	Westwego
Inventor	Liverpool	3e dist. 10
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 30
Knight of St-George	Havre	4e dist. 42
Lycia	Havre	Southport
Lord Erne	Havre	rue 5e
Merlino	Espagne	1er dist. 33
Merrimac	Liverpool	Westwego
Montezuma	Liverpool	4e dist. 47
Morgan	En réparation	Alger
Oceanic	Hambourg	rue 7e
Parahyba	Havre	4e dist. 41
Roman Prince	Méditerranée	1er dist. 13
Rover	Honduras	1er dist. 14
Sapphire	Havre	3e dist. 26
S Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Toledo	Brême	4e dist. 43
West Indian	Liverpool	1er dist. 37
BRICKS.		
Havilah	Baltimore	rue 8e
GOELETTES.		
Jennie Wood	Boston	3e dist. 30
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

Professeur de Français.

Madame LOUISA LAMOTTE (9 diplômes obtenus en France, à Paris, et 28 ans d'enseignement) récemment retournée à la Nouvelle-Orléans, cet automne, désirerait trouver des leçons de français et les donnerait, soit dans sa famille, 200, rue des Français, soit à domicile.

Ecrire à l'adresse indiquée. 22 sept—1m

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de meubles de valeur ainsi qu'un grand coffre-fort.

W. C. Williams & Bro vs. People's Slaughterhouse and Refrigerating Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 43,396.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux connus comme le People's Slaughterhouse borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine et les rues Chalitte Adams et Charbonnet—

Un lot à sorti de meubles de bureau ainsi qu'un grand coffre fort. Le tout d'après l'inventaire annexé.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10 oct—10 13 17 22

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 7me Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe, No 13 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tréme et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tréme et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pelegrin.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 … CHARTRES …

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Elevés,

Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Michael Kaufmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,083.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 (nouveau numéro 723) rue de la Commune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, aux anciens Nos 50 et 52 de la rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 11 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 287, borné par les rues Elmire, Remparts, Bourgogne et Congrès, dans le troisième district de cette ville, désigné comme le lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 12 juillet 1894 et annexé à un inventaire fait par Francis D. Charbonnet dans cette ville, le 17 août 1894, dans la succession de feu Michael Kaufmann; d'après le dit plan le dit lot de mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 287 borné par les rues Elmire Remparts, Bourgogne et Congrès désigné comme le lot B d'après un plan de C. Uncas Lewis député voyer de la ville dont il a été question au sujet de la propriété premièrement décrite et d'après le dit plan le dit lot mesure 34 pieds de face sur la rue Elmire par 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un charmant cottage élevé avec galerie sur le devant, corridor sur le côté et quatre chambres; aussi une barrière à clairvoie sur le devant; jardin, lieux d'aisances, etc, connu comme le numéro municipal 93 rue Elmire.

3° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 287, borné par les rues Elmire Remparts Bourgogne et Congrès, désigné comme lot "C" conformément à un plan de C Uncas Lewis, décrit dans la propriété premièrement décrite et conformément au dit plan; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage élégant et retiré de la rue avec galerie de façade, corridor de côté, et cinq chambres, cuves, lieux d'aisance, un grand hangar dans le fond, jardin, etc., connu sur le No municipal 95 rue Elmire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de leurs enchères, s'il y en a, doit être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par privilèges et lien de vendeur et hypothèques sur la propriété vendue et faits payables à un et deux ans, avec intérêt de huit pour cent, à partir du jour de date respective. Le dit acquéreur ou les dits acquéreurs seront à faire un dépôt avec les encanteurs au moment de l'adjudication de vingt pour cent du prix de l'enchère et assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété pour l'année 1894; il est de plus ordonné que les dits encanteurs ou n'importe lequel des deux sont autorisés à signer tous les actes de ventes nécessaires pour affirmer possession de ladite propriété audit acquéreur à la dite vente publique; que les actes de vente seront passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 sept 18 25 oct 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte et aux risques du premier acquéreur.

Nos 48 et 50 rue Kerlerec.

Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MARDI, 30 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne entre Commune et Gravier en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 septembre 1894 et signé le 14 septembre 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pour le compte et aux risques de Jules Crain lequel a manqué de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 3 juillet 1894, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, îlet 206, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Remparts et l'Avenue de l'Esplanade désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex notaire public en cette ville, dans son livre de plans No 104 et mesurant d'après cela, en mesure anglaise, 24 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée ou passage, six pieds de large, en commun avec le dit lot No 3 et les lots Nos 4 et 5 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, waterworks, lieux d'aisance, etc, etc, connu par les Nos municipaux 48 et 50 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété en faveur de Cecilia Thompson et son mari. Lois Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle.

Termes et conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V. Dejan notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.

26 sept—26—oct 2 9 16 23 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Joli Piano Mathushek, etc.

Philip Werlein vs. Charles Biggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,561.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 23 octobre 1894, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un Piano Mathushek, No 21,327, et un Tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12oct—12 16 19 23

QUEEN & CRESCENT ROUTE

26 HOURS TO CINCINNATI (SLEEPING CARS) 11 HOURS TO BIRMINGHAM

Vingt-quatrième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$206,289 25
Sur risques de marine		2,025 69
Sur risques de rivière		2,111 62
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74,664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	27,452 77	
Réassurances	19,004 15	
Taxes et Licences	4,002 41	
Profit et Pertes	1,733 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 84	
Déboursés		$190,258 62
		$75 608 61
A déduire:		
Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$ 30,144 26
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$60,250 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100,182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$30,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22,353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,614 90
Réservé pour primes non-acquises	46,854 00
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.

GEO. C. ANDRY, Notaire Public.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTÉ DE CHOIX

Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, pour le compte de la succession de Jane Holloway, Dossier No 43,534, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 85, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Force et Libérale, désigné par le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Force, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

Le Joli Cottage Simple, avec Allée pour Voiture et Écurie, No 222 Rue Robertson, près de la Rue Ursulines.

Succession de A. J. Brugier.

No 43,160—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 de la rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier, Dossier 43,160, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villeré, St Philippe et Ursulines désigné par le No 1 du dit îlet No 81 et mesurant, mesure française, 32 pieds et 2/3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage avec mansarde connu comme le No 222 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, cuisine, chambre à bain etc., écurie, remise, cour pavée, entrée pour voiture, citerne, waterworks, etc., le tout en bonnes conditions, emplacement à proximité des marché, église, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en des billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1894 devront être payées par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

30 sept—30—oct 7 14 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernunft.

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 15 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernunft, Dossier No 42,530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 106 (maintenant îlet No 541), borné par les rues Long, St-George et Jena et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit îlet, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 21 mars 1836, les dits lots mesurant chacun, au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Preot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de son adjudication.

17 oct—17 23 30—nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement

—POUR UNE—

Scierie, Chantier de Bois, Laiterie, Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,

Connues comme la "Propriété Mialocq,"

Sur le Bayou St Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, près de la rue St-Charles.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialocq, Dossier No 40,990, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialocq en et à—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean, et désignés comme les lots Nos 1 et 2, sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, en date du 28 février 1848, et déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, mesure française, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 405 pieds sur un chemin privé, courant en arrière du dit Bayou St Jean et de 500 pieds sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 10 pouces et 11 lignes en largeur sur la ligne du fond.

2° Quatorze lots de terre situés dans le même district et îlet, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit: le lot No 3, 90 pieds de face au bayou St-Jean sur 500 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2; 560 pieds sur la ligne du lot No 4, les dits lots Nos 7-19 se touchant et mesurant ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7, 515 pieds 10 pouces et 5 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1,178 pieds 11 pouces dans le fond.

Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Preot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues en sus du prix de l'adjudication, un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., en date du 17 septembre 1894, et à moi adressé, MERCREDI, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, avenue Tulane (anciennement rue Commune), Johnson et Palmyre, désigné comme lot No six de l'îlet No vingt neuf, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent quarante-huit pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec huit pour cent par an, et toutes les clauses usuelles de garanties, acte de vente pardevant Theo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 sept—19 26—Oct. 3 10 17 24.